L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er AOUT 1893.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut. Paroisse d'Orléans, Sixième District, composé des Sixième et Septième Districts municipaux.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1893.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 5ème jour d'Août A. D., 1893, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1892, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année dans laquelle les assessments ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiquées ci-dessous.

SIXIEME DISTRICT.

ADAMS, Mme A.—
Taxe de 1892 ... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans ... 40
Taxe spéciale d'indemnité ... 20
Total ... $3 00
Quatre lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Chestnut, Broadway (Chemin Public) désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet No 8 Greenville, mesurant 120 pieds de face à la rue Front sur 120 pieds de profondeur.

FARIN DEMETRIO.—
Taxe de 1892 ... $1 20
Taxe de levee, district d'Orléans ... 20
Taxe spéciale d'indemnité ... 10
Total ... $1 50
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-David, St-André, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 554, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur.

FITZGERALD Mme MARGARET.—
Taxe de 1892 ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans ... 60
Taxe spéciale d'indemnité ... 30
Total ... $4 50
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 237, mesurant 30 pieds de face à la rue Lyon sur 84 pieds de profondeur.

HODGE, Vve ALFRED—
Taxe de 1892 ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans ... 30
Taxe spéciale d'indemnité ... 15
Total ... $2 25
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, Webster et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 10 Burtheville, mesurant 58 pieds de face à la rue Webster sur 97 pieds 5 pouces de profondeur.

MAC MAHON, JNO. G.—
Taxe de 1892 ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 50
Taxe spéciale d'indemnité ... 25
Total ... $3 75
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Marengo et Constantinople, désignée comme partie du lot No 20 dans l'ilet No 268, la dite partie du lot mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 de profondeur.

WILLIAMSON, R. B.—
Taxe de 1892 ... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans ... 20
Taxe spéciale d'indemnité ... 10
Total ... $1 50
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Bloomingdale et Eleanor, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 91 Hurstville, mesurant 30 pieds de face à la rue Eleanor sur une profondeur et façade de 120 pieds sur la rue du Camp, formant l'encoignure des dites deux rues.

SEPTIEME DISTRICT.

BENTON, JOHN G.—
Taxe de 1892 ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 50
Taxe spéciale d'indemnité ... 25
Total ... $3 75
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Dixon et Dix-septième, désigné comme lot No 618, mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 291 pieds de profondeur.

DAVERNAN DENIS—
Taxe de 1892 ... 18c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 3c
Taxe spéciale d'indemnité ... 2c
Total ... 23c
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cohn et Huitième, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 258, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

EDWOOD, HENRY—
Taxe de 1892 ... 42c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 7c
Taxe spéciale d'indemnité ... 4c
Total ... 53c
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 322, mesurant 60 pieds de face à la rue Napoléon sur 150 pieds 6 pouces de profondeur.

FULLWOOD, Mlle ALICE J.—
Taxe de 1892 ... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 2 50
Taxe spéciale d'indemnité ... 1 25
Total ... $18 75
La façade de cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 17 à 21 dans l'ilet No 87, mesurant 76 pieds 5 pouces de face à la rue Washington sur 150 pieds de profondeur.

FRERET, Mlle FANNY—
Taxe de 1892 ... $9 60
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 60
Taxe spéciale d'indemnité ... 80
Total ... $12 00
Deux ilets de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Seizième et Dix-septième, désignés comme ilets Nos 580 et 589, mesurant 651 pieds de face à la rue Dublin sur 291 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des Sixième et Septième Districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 6me district, paroisse d'Orléans, 3 juillet 1893.

Conformément à la section 63, loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Troisième districts, paroisse d'Orléans lesquelles n'auront pas acquitté les taxes de 1892 et des années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI 5 août 1893. Nombre de ces propriétés délinquentes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées et continueront à l'être dans ce journal conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières - POUR - TAXES DE VILLE.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 12ème jour d'Août A. D., 1893 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1891, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

COYLE, MICHAEL—
126 B Pour taxes de ville des années 1888, $1 52; 1889, 4 04.
Montant à ... $5 56
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 573, borné par les rues Rocheblave, Dolhonde, Poydras et Julie, mesurant 60 pieds de face à la rue Rocheblave sur 32 pieds de profondeur.

BACAS, PAUL A. A. AUGUSTI, propriétaire actuel—
136 B et 1224 Pour taxes de ville des années 1887, $20 20; 1888, 16 16; 1889, 16 16; 1890, 16 16; 1891, 16 16.
Montant à ... $84 84
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 387, borné par les rues Bagatelle, St Claude, Union et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 de profondeur.

CASTERA, LOUIS ou Suc. de LOUIS—
226 B et 1670 Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 04; 1883, 12; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12; 1888, 9 09; 1889, 9 09; 1890, 9 09; 1891, 9 09.
Montant à ... $140 51
Un morceau de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, comprenant huit ilets borné par les rues St-Philippe, St-Louis, Brooks et l'avenue Taylor.

CASTERA, LOUIS ou Suc. LOUIS—
227 B et 1669 Pour taxes de ville des années 1880, $13 66; 1881, 13 38; 1882, 23 82; 1883, 15; 1884, 15; 1885, 19 05; 1886, 15 15; 1887, 15 15; 1888, 15 15; 1889, 15 15; 1890, 15 15; 1891, 15 15.
Montant à ... $190 81
Un morceau de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, comprenant cinq ilets borné par les rues St-Philippe, Esplanade, Brooks et l'avenue Taylor.

BUBBRIDGE, WM., LLOYD POSEY, propriétaire actuel—
243 B Pour taxes de ville des années 1888, $16 16; 1889, 16 16; 1890, 16 16; 1891, 16 16.
Montant à ... $64 64
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 468 et autres, bornée par la rive gauche du Bayou St-Jean, les rues St-Philippe et Salomon et le Chemin de la Métairie, mesurant 73 pieds 8 pouces de face à la rive gauche du Bayou St-Jean, 191 pieds 5 pouces 5 lignes sur une ligne de côté, 189 pieds 3 pouces sur l'autre et 72 pieds 5 pouces de le rond.

DURU, NICHOLAS, ANTONIO AUGUSTI, propriétaire actuel—
254 B Pour taxes de ville des années 1888, $32 32; 1889, 32 32; 1890, 32 32; 1891, 32 32.
Montant à ... $129 28
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 270 borné par les rues Remparts, Bourgogne, Union et Français, mesurant 28 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

DEVILLE, Vve LOUIS D.—
402 B Pour taxes de ville des années 1888, $8 08; 1890, 8 08.
Montant à ... $16 16
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 28 et partie du lot No 29 dans l'ilet No 1517, bornée par les rues White, Broad, Laharpe et Lapeyrouse, mesurant 36 pieds 4 pouces de face à la rue White sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

DEVILLE, Vve LOUIS D.—
403 B Pour taxes de ville des années 1888, $8 08; 1890, 8 08.
Montant à ... $16 16
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 1517 borné par les rues White, Broad, Laharpe et Lapeyrouse, mesurant 30 pieds de face à la rue White sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

DEVILLE, Vve LOUIS D.—
404 B Pour taxes de ville des années 1888, $56 56; 1890, 50 50.
Montant à ... $107 06
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 23, 24 et 25, dans l'ilet No 1517, borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Broad et White, mesurant comme suit: le lot No 23 mesurant 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 105 pieds 4 pouces de profondeur et les lots Nos 24 et 25 mesurant ensemble 54 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 105 pieds 4 pouces de profondeur.

BINS, A. R. et BENJ. ORY—
739 et 835 B Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 4 04; 1888, 4 04; 1889, 4 04; 1890, 10 10; 1891, 10 10.
Montant à ... $78 34
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lots Nos 121 à 140 dans Bloomingdale, borné par la rue State, la ligne Burtheville, l'avenue St Charles et le fond de la ville, mesurant chaque 40 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

BINS, A. R. et BENJ. ORY—
740 et 836 B Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 3 57; 1882, 6 35, 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04; 1888, 2 02; 1889, 2 02; 1890, 4 04; 1891, 4 04.
Montant à ... $45 93
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots Nos 141 à 150 dans Bloomingdale, borné par la rue State, la ligne Burtheville, l'avenue St-Charles et le fond de la ville, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

BINS, A. R. et ORY, BENJAMIN—
741 et 837 B Pour taxes de ville des années 1880, $3 28; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04; 1888, 4 04; 1889, 4 04; 1890, 8 08; 1891, 8 08.
Montant à ... $58 40
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots Nos 151 à 168 à Bloomingdale, borné par la rue State, la ligne de Burtheville, l'avenue St Charles et le fond de la ville, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

ECKERLE, THERESA Mme—
858 B Pour taxes de ville des années 1888, $18 18; 1889, 28 28.
Montant à ... $46 46
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 89, borné par les rues Water, Constantinople, Marengo et Tchoupitoulas, mesurant ensemble 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water sur 98 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 96 pieds 4 pouces 7 lignes de l'autre, formant l'encoignure des rues Water et Constantinople.

BAKER, ALBERT—
899 B Pour taxes de ville des années 1888, $3 03; 1889, 3 03; 1890, 3 03.
Montant à ... $9 09
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 25, borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, mesurant 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Général Scott sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, M. Mme ESTELLE BARTHELEMY, propriétaire actuelle—
910 B Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à ... $8 08
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 29, borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Hillary, mesurant 30 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

WHITE, JOHN A. et Vve F. X. DEICHELBORER—
916 B et 10790 Pour taxes de ville des années 1885, $20 32; 1888, 16 16; 1889, 16 16; 1890, 16 16, 1891, 16 16.
Montant à ... $84 96
Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 41, 42 et 43 dans l'ilet No 140, borné par les rues Mary, Monroe, Levée et Quatrième, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

CELESTIN, JOACHIM et J. C. VIDOU, JR—
919 B Pour taxes de ville des années 1889, $4 04, 1889, 8 08; 1890, 8 08; 1891, 8 08.
Montant à ... $28 28
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 147, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonidas sur 120 pieds de profondeur.

BEHAN, THOS. E. HEISTAND, RICHARD H. DOWNING propriétaire actuel—
10105 et 4914 Pour taxes de ville des années 1880, $1 82; 1881, 1 78; 1882, 3 18; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 09; 1887, 3 03.
Montant à ... $22 65
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 102, Hurstville, borné par les rues Hodge, Burthe, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, mesurant 282 pieds de face à la rue Hodge sur 300 pieds de profondeur sur les lignes de côté.

BAUDUC E. E. et ERNEST MANGIN, JEAN MIALOG, propriétaire actuel—
1554 1/2 et 8099 Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5; 1886, 4 04; 1887, 10 10.
Montant à ... $40 70
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 faisant face au Bayou St-Jean partie supérieure, mesurant 187 pieds de face au Bayou St-Jean, 212 pieds de largeur sur la ligne du fond, 431 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 532 pieds sur l'autre.

DUGAZON, CHAS. T. ou Suc CHAS T. DUGAZON—
3313 et 130 B Pour taxes de ville des années 1887, $3 03; 1888, 2 53; 1889, 2 02, 1890, 2 02; 1891, 2 02.
Montant à ... $11 62
Deux lots ou portions de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 ou 8 dans l'ilet No 1026, borné par les rues Génie, Bagatelle, St-Antoine et Célestine, mesurant 53 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Génie sur 160 pieds de profondeur.

MACHADO, J. D. EUGENE S. REEMS, propriétaire actuel—
8094 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à ... $17 78
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet No 264, borné par les rues Chestnut, Camp, Milan et Marengo, mesurant chaque 29 pieds 1 pouce de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE C. Mme W. W. HANDLIN, propriétaire actuel—
8113 Pour taxes de ville des années 1880, $27 32; 1881, 26 76; 1882, 47 63; 1883, 30; 1884, 30.
Montant à ... $161 71
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 519, borné par les rues Gravier, Johnson, Galvez et Commune, formant l'encoignure des rues Gravier et Johnson mesurant 31 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

NESTOR, PATRICK, B. O. C. CARBAJAL, propriétaire actuel—
8117 Pour taxes de ville de l'année 1880, taxe spéciale.
Montant à ... $8 03
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 299, borné par les rues Commune, Bassin, Remparts et Gravier, formant l'encoignure des rues Commune et Bassin, mesurant 32 pieds de face à la rue Commune sur 100 pieds de profondeur sur la rue Bassin.

NEW ORLEANS BELT RAILROAD CO. CHICAGO, ST-LOUIS, NEW ORLEANS RAILROAD CO. propriétaire actuels—
8252 Pour taxes de ville de l'année 1880, $7 50, taxe régulière; $1 60, taxe spéciale.
Montant à ... $9 10
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 455, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Erato et Clio, mesurant ensemble 93 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 119 pieds de profondeur.

MOODY, IRENE, et ALS. PETER BLAISE propriétaire actuel—
8257 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à ... $26 76
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 293, borné par les rues Remparts, Bassin, Julie et Girod, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur 87 pieds de profondeur.

O'KEEFE, M. A. Mme C. M. ALEXANDER, propriétaire actuel—
8329 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1884, 10.
Montant à ... $40 26
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 13 et 14 dans l'ilet No 117, borné par les rues Olivier, Evelina, Vallette et Market, formant ensemble l'encoignure des rues Olivier et Evelina, mesurant 60 pieds de face à la rue Olivier sur 85 pieds de profondeur sur la rue Evelina.

KAVANAUGH, Vve O., JOHN H. LANG, propriétaire actuel—
8350 Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à ... $10 00
Deux lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot Nos 7 et 8 dans l'ilet No 295, borné par les rues White, Laurent, Jackson et Philip formant l'encoignure des rues Philip et White et mesurant ensemble 61 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de, profondeur sur la rue White.

OSER, Mme ANNA, HARRIET JONES, propriétaire actuel—
8367 Pour taxes de ville des années 1886, $13 13; 1887, 13 13.
Montant à ... $26 36
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 175, borné par les rues Constance, Laurel, Jena et Cadiz, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur.

PONDER, JOHN—
8423 Pour taxes de ville de l'année 1880, taxe spéciale,
Montant à ... $2 41
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 39 dans l'ilet No 403, borné par les rues Robertson, Claiborne, Commune et Gasquet, mesurant 28 pieds de face à la rue Robertson sur 95 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 103 pieds de l'autre.

PRESTON, Suc. F.—
8616 Pour taxes de ville des années 1880 $1 82; 1881, 1 78; 1882, 3 18; 1883, 2; 1884, 2; 1885, 2 54; 1886, 2 02; 1887, 2 02.
Montant à ... $17 36
Une portion de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 405, comprenant 12 lots, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Pritchard et Douzième, mesurant 150 pieds de face à la rue Hamilton sur 300 pieds de profondeur.

PIERSON, C. A., WM SCHROEDER, propriétaire actuel—
8629 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à ... $26 04
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 126, borné par les rues Zimple, Lowerline, Clinton et Troisième, mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

PROCTOR, J. et C. SHEPPARD—
8757 Pour taxes de ville des années 1884, $3; 1885, 3 81; 1886, 3 03.
Montant à ... $9 84
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet 154, borné par les rues Burdette, Washington, Plum et Quatrième, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

PERRIN, MARIE, Mlle CORA WATS et EMANUAL STEINHARDT, propriétaires actuels—
8771 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à ... $25 40
Vingt-six lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 dans l'ilet No 357, borné par les rues White, Ste-Anne, Broad et Orléans, mesurant comme suit: Lots Nos 1 à 14 mesurant chaque 30 pieds 4 pouces de face à la rue White sur 192 pieds de profondeur, formant ensemble l'encoignure des rues White et Ste-Anne; le lot No 15 formant l'encoignure des rues Broad et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 192 pieds de profondeur sur la rue Ste-Anne, et les lots Nos 16 à 26 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Orléans sur 192 pieds de profondeur.

PENN, WM H Mme GABRIEL WILLET, propriétaire actuelle—
8846 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à ... $4 04
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le fond de lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 403, borné par les rues Claiborne, Willow, Troisième et Quatrième mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 88 pieds de profondeur.

RICHARD Vve F. et Vve P., Mme HENRY BLANC, propriétaire actuelle—
8948 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1885, 7 62.
Montant à ... $18 43
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 324, borné par les rues Orléans, Dorgenois, Rocheblave et Ste Anne, mesurant 24 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 104 pieds de profondeur.

ROBERTS, Mlle ANNA—
9047 Pour taxes de ville des années 1880, $1 36; 1881, 1 34; 1882, 3 18; 1883, 2; 1884, 2; 1885, 2 54; 1886, 2 02; 1887, 4 04.
Montant à ... $18 48
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 354, borné par les rues Première, Locust, Freret et Philip, mesurant 31 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds 9 pouces de profondeur.

RICHARDS, J., FELIX J. BORNE, propriétaire actuel—
9062 Pour taxes de ville des années 1880, $2 27; 1881, 2 23; 1882, 3 97; 1883, 2 50; 1884, 2 50.
Montant à ... $13 47
Une portion de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié du lot No 19 dans l'ilet No 128, borné par les rues Pacifique, Jackson, Elmire et Market, mesurant 15 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

RICHARDSON, W. H., ANDREW GORDY, propriétaire actuel—
9063 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 3; 1884, 3.
Montant à ... $22 95
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 133, borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, faisant face à la rue Webster.

RATTIGAN, SUC W. E.—
9190 Pour taxes de ville des années 1882, $3 97; 1883, 2 50, 1884, 2; 1885, 2 54; 1886, 2 02, 1887, 2 02.
Montant à ... $15 05
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 4, borné par les rues Newton, Decatur, Odeon et Orléans, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

RILEY, MATHEW, BENJAMIN DUPONT, propriétaire actuel—
9190 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à ... $15 88
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 401, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Conti et le Canal Carondelet, mesurant 94 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Gayoso sur 175 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 176 pieds 6 pouces 6 lignes de l'autre.

REYNOLDS, Mme MARGARET, REYNOLD IRON WORKS CO, Limited, propriétaire actuels—
9181 Pour taxes de ville des années 1882, $3 18; 1883, 2; 1884, 2; 1886, 2 02; 1887, 2 02.
Montant à ... $11 22
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 630, borné par l'avenue Bienville, le Chemin de la Métairie, les rues Héléna et Dousne, mesurant 34 pieds de face à la rue Bienville sur 148 pieds de profondeur.

REYNOLDS, Mme MARGARET, REYNOLD IRON WORKS CO LIMITED, propriétaires actuels—
9182 Pour taxes de ville des années 1882, $6 35; 1884, 4; 1884, 4; 1886, 4 04, 1887, 4 04.
Montant à ... $22 43
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme deux lots de terre dans l'ilet No 630, borné par l'avenue Bienville, le Chemin de la Métairie, les rues Héléna et Dousne, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

ROBINSON, ANDREW—
9339 Pour taxe de ville de l'année 1887.
Montant à ... $4 44
Six lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24 dans l'ilet No 263, borné par les rues Mary, Cohn, Jackson et Huitième, mesurant comme suit: le lot No 1 formant l'encoignure des rues Mary et Cohn, mesurant 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur sur la rue Cohn; les lots Nos 2 à 5 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

SAMUELS, BERNARD, Suc. BERNARD SAMUELS, propriétaire actuel—
9379 Pour taxes de ville de l'année 1880, taxes régulière et spéciale ... $63 73
Moins payé à compte ... 35 00
Balance due ... $28 73
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 268, borné par les rues Commune, Remparts, Gravier et Dryades, mesurant 24 pieds de face à la rue Commune sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

SAMUELS BERNARD, SUC de BERNARD SAMUELS, propriétaire actuel—
9380 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à ... $76 48
Moins payé à compte ... 63 50
Balance due ... $12 98
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 92, borné par les rues Bienville, Bourgogne, Conti et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienville sur 128 pieds de profondeur.

SURGI, Mlle REINE—
9388 Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1887, 12 12.
Montant à ... $27 36
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de Nlle-Orléans désigné comme l'ilet No 680, borné par les rues Rendon, Baudin, Bank et l'avenue Hagan.

SMITH, JOHN, EMILE HOUILLIAN, propriétaire actuel—
9406 Pour taxes de ville des années 1880, 91c; 1881, 89c; 1882, $1 59; 1883, 1; 1884, 1; 1886, 1 01; 1887, 1 01.
Montant à ... $7 41
Cinq lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 798, borné par les rues Bank, Baudin, Napoléon et Alexandre.

SNAER, FRANÇOIS—
9449 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 67; 1882, 4 77; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03, 1887, 3 03.
Montant à ... $26 04
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 902, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur sur 155 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS LOUIS CHAS JACOBS, propriétaire actuel—
9450 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05.
Montant à ... $38 35
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 902, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, mesurant 60 pieds de face à la rue Prieur sur 139 pieds de profondeur.

SIGURA, L. J., Mme ANNA BERCAMP, propriétaire actuelle—
9454 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92.
Montant à ... $18 03
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 283, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Galvez et Miro, mesurant 35 pieds de face à la rue Orléans sur 55 pieds de profondeur.

SYLVAIN, JOSEPH—
9556 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ... $6 06
Moins payé à compte 16 déc. 1892 ... 68
Balance due ... $5 38
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1360, borné par les rues Broad, D'Abadie, l'allée Rousselin et la rue Onzaga, mesurant 38 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

SULFSTED, HENRY—
9557 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à ... $43 40
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 1362 ou 1365, borné par les rues Broad, O'Reilly, St-Bernard et l'allée Rousselin, mesurant 80 pieds de face à la rue Broad sur 125 pieds de profondeur.

SCOTT, ALEX—
9607 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale
Montant à ... $1 61
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 340 borné par les rues Freret, Sixième Howard et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret sur 120 pieds de profondeur.

SHATTUCK, Mme HY D.—
9608 Pour taxes de ville de l'année 1880, Montant à ... $1 61
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 340, borné par les rues Freret, Jackson, Howard et Philip, mesurant 29 pieds de face à la rue Freret sur 90 pieds de profondeur.

STONEWALL, R. et J. W. WILLIS ou WILLS—
9610 Pour taxes de ville des années 1880, $1 82; 1881, 1 78; 1882, 3 18; 1883, 2; 1884, 4; 1886, 4 01; 1887, 4 04.
Montant à ... $20 86
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme le fond des lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 403, borné par les rues Claiborne, Troisième, Willow et Quatrième, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 88 pieds de profondeur.

SILKAR, HENRY, Vve ANDREW KILLEAN, propriétaire actuel—
9615 Pour taxes de ville de l'année 1880, taxe spéciale.
Montant à ... $5 77
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 25, borné par les rues Troisième, Rousseau, Levée et Deuxième, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Troisième sur 100 pieds 2 pouces de profondeur.

SEGHERS, DOMINICK E.—
9628 Pour taxes de ville des années 1880, $3 18; 1881, 2 67; 1882, 4 76; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03, 1887, 3 03.
Montant à ... $26 48
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 220, borné par les rues Verret, Franklin, Lapeyrouse et Socrate mesurant 32 pieds de face à la rue Verret sur 103 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 160 pieds sur l'autre.

SOUTHMAYD, M. E., REV. CHAS GOODRICH, propriétaire actuel—
9649 Pour taxes de ville des années 1880, $69 20; 1881, 71 36; 1882, 127.
Montant à ... $267 56
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et partie du lot No 5 dans l'ilet No 428, borné par les rues Apollo, Delachaise, Bacchus et Foucher, mesurant comme suit: les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apollo sur 117 pieds 6 pouces de profondeur et formant ensemble l'encoignure des rues Apollo et Delachaise le partie du lot No 5 mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Apollo sur 117 pieds de profondeur.

SOUTHMAYD, M. E., REV. CHARLES GOODRICH propriétaire actuel—
9650 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53.
Montant à ... $20 34
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 428 borné par les rues Delachaise, Apollo, Bacchus et Foucher, mesurant 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 153 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
9655 Pour taxes de ville des années 1880, $1 82; 1881, 1 78; 1883, 2; 1884, 2; 1885, 2 54; 1887, 2 02.
Montant à ... $12 16
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme la moitié de l'ilet No 685 borné par les rues Coculus, Story, Soniat et l'avenue Peters.

SCOTT, PHILIP—
9818 Pour taxes de ville des années 1883, $4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04, 1887, 4 04.
Montant à ... $21 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 1051, borné par la rue Nlle-Orléans, l'avenue de Londres, les rues Génie et Libérale, mesurant 30 pieds de face à la rue Nlle-Orléans sur 120 pieds de profondeur.

SAVARY, Mme P.—
9820 Pour taxes de ville des années 1883, $4; 1884, 4; 1885, 5 08, 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à ... $21 16
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9 dans l'ilet No 1202, borné par les rues Nlle-Orléans, Force, Verret et l'avenue de Londres, mesurant 61 pieds de face à la rue Nlle-Orléans sur 110 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
9840 Pour taxes de ville des années 1884, $2 50; 1885, 3 17; 1887, 2 53.
Montant à ... $8 20
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 646, borné par les rues Valmont, Arcadia Clara et Soniat, mesurant 302 pieds de face à la rue Valmont sur 212 pieds de profondeur.

SIMMS, HAMILTON—
9864 Pour taxes de ville des années 1884, $8; 1885, 10 16; 1886, 8 08, 1887, 8 08.
Montant à ... $34 32
Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 2509, borné par les rues Warsaw, Habana, Manuel et Beauregard, mesurant 290 pieds de face à la rue Warsaw sur 310 pieds 10 pouces de profondeur.

SCROTH, GEORGE A. Mme ELLEN RYAN, propriétaire actuelle—
9894 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à ... $6 35
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 30 dans l'ilet No 625, borné par les rues Dupré, Gayoso, Gravier et Perdido, mesurant 29 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

SCHEMERBERG, JOHN—
9954 Pour taxes de ville des années 1886, $4 04; 1887, 4 04.
Montant à ... $8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 895 borné par les rues Roman, Laharpe, Columbus et Prieur, mesurant 16 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

SCOTT, Vve WM. D., C. L. LEWIS, propriétaire actuel—
10005 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à ... $303 00
Moins payé à compte 15 février 1888 ... $125 00
Moins payé à compte 3 avril 1888 ... 75 00
Moins payé à compte 24 avril 1888 ... 75 00—$275 00
Balance due ... $28 00
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, (Red Store) dans l'ilet No 4, borné par les rues Levée, Dumaine, St-Philippe et le Chemin Public, mesurant 28 pieds de face à la rue St Philippe sur 58 pieds de profondeur.

WARE, SUC SILAS, DAVID YOUNG, propriétaire actuel—
10789 Pour taxes de ville des années 1885, $10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à ... $26 32
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 35, borné par les rues Ann, Adams, DeArmas et Hillary, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, de la ville et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et la pénalité.

CHAS. H. SCHENCK,
Trésorier de la ville.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 31 juillet 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine ... $1,696,098 00 ... $340,736 00
Même temps la semaine dernière ... 1,522,652 00 ... 221 114 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c; argent mutilé américain 64@67 par oz; dollars mexicains, nominaux; sols péruviens, nominaux; pesos chiliens, nominaux; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes.
Papier exceptionnel ... 8
do A1 ... 8
Prêts sur garanties collatérales ... 7
Time do do ... 8
Papier hypothécaire ... 7@8
New-York—Taux de l'argent offert à 3.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ 0|0; consols 98 9|16 ex int. pour l'argent, int. pour l'accompte; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—98 00
Argent en lingots (par once fin) — Londres 32¼; New York 70½ à 71; Nouvelle-Orléans 70.

CHANGE.

REISCHMARKS—93¼
Le STERLING est facile.
Commercial (60 jours) ... 477½@478¼
Traites de banques (60 jours) ... 481
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.27½
Traites de banques (60 jours) ... 5.21⅞
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce au pair.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
$1,000 N O Brewing Ass'n bonds ... 95
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$5,000 New Consols (Buyer 1893 & int) ... 93
10 actions N O Gaslight Co ... 110
$3,000 New Consols (B 1893 & int) ... 93¼
$2,000 ... do ... 93⅛
Appel de 2 P. M.
$1,000 New Consols ... 90¼
$5,000 ... do ... 90
$5,000 ... do ... (B 1893 & int) ... 93
Après l'appel de 2 P. M.
8 actions N O Brewing As ... 55

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	...	...
Bank of Commerce	10	...	16¼
Canal & Banking Co	100	...	160
Citizens'	100	...	...
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	17	23¼
Germania National	100	...	...
Germania Savings	100	...	325
Hibernia National	100	...	229
Louisiana National	100	...	170
Metropolitan	100	...	165
Mutual National	100	...	200
N. O. National	100	710	...
People's	50	35	100
State National	100	...	100
Traders'	100	...	100
Union National	100	...	124
Whitney National	100	340	370
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	...	...
Firemen's	50	10	15
Germania Ins. Co	100	...	...
Hibernia Ins	100	...	80
Home Ins	...	...	...
Lafayette	50	75	...
Merchants' Ins. Co	100	...	...
Mechanics and Traders	100	...	102½
New Orleans Ins. Ass	100	18	...
Sun Mutual Ins	100	105	...
Southern Ins. Co	100	...	100
Teutonia	100	...	...
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	120	125
Crescent City	100	99	...
Canal and Claiborne	40	...	44
New Orleans City	100	...	...
Orléans	100	...	...
St-Charles Street	50	...	...
Privilege on Carrollton RR	...	...	...
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	40	45
Imp. Bonded Warehouse	100	...	...
Jefferson City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man. Co	100	...	...
Metairie Cem'y Ass	100	...	...
M. L. & B. A	...	...	...
N. O. Gas Light Co	100	109¾	...
N. O. Waterworks Co	100	...	...
N. O. Brewing Ass	100	53	58½
Jackson Brewing Co	100	77	96
N. O. Cold Storage Co	100	...	...
French Opera Association	250	...	...
Sugar Shed Co	60	...	...
Louisiana Electric Light Co	100	...	...
Standard Guano & Chem. Co	100	...	...
St. Martin's Oil Works	...	...	...
Stand'd Fiber Ex Co of Chicago	10	...	1¾
Jockey Club	...	...	...
Comb. T. Stand	...	...	...
Edison Elec. Co	...	...	...
Takamine Ferment Co	...	...	...
Rosetta Gravel	100	...	...
Varie. Theatre	...	...	...
Graham P. S. Co	...	...	...
Cherokee Iron Man'f'g Co	...	...	...
Stafford Mineral Spring	...	...	...
C. C. Furniture Co	...	...	...
Independent Oil Works	...	...	...
Pelican Insurance	...	...	...
Jackson Coal & Coke Co	...	...	...
Louisiana Furniture Co	...	...	...
Southern Athletic Club	...	...	...
Young Men's Ath. Club	...	...	...
N. O. & North Eastern RR	...	...	...
Independ. Cotton Oil Bonds	...	...	...
Amer. Cott. Oil Deb	...	...	...
Washington Artillery bonds	...	...	...
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	...	...	...
Bons d'Etat.			
New Consols		89⅞	90⅛
Constitutional Bds		...	...
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds		...	94
Bossier Lev. Bds		77	...
Caddo Levee Bonds		80	...
5th District Levee Bds		75	80
Lafourche Lev. Bds		92	94
Lake Borgne Lev. Bds		...	...
Pontchartrain L. B. 10 yrs		...	...
Pontchartrain L. B. 15 yrs		...	90
Pontchartrain L. B. 20 yrs		84	...
Red River Atch. & B. B. Bds		...	96
Tensas Basin Bonds		...	101
Bons de ville.			
Premiums		162	163½
Premium drawn number		...	...
Privilege on Premiums		...	...
City 4's		98¼	99
Extended Consol		...	101
Extended Crossman		99⅞	100¼
Extended 6's		...	...
City 7's, old		...	...
City 7's, new		...	...
City 7's, gold		...	...
Bons divers.			
United States 4's		...	...
Cotton Exchange Stock		...	...
Board of Trade Stock		...	...
Produce Exchange Stock		...	...
Mech., Dealers and Lumb		...	...
Sugar Exchange		...	...
Canal and Claib. St. R. R. mort		...	...
O. St. L. & N. O. R. R. Co		...	...
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		...	...
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		...	...
Morgan's L. and T. R. R. 7's		123½	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		110	115
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		...	...
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		...	...
St-Charles Hotel Co. mort		...	...
Crescent City RR. 1st		...	...
Crescent City RR. new		100	...
N. O. City Railroad Co. mort		...	119½
St-Charles St. RR. Co. mort		...	...
Carrollton RR. Co. mort		...	...
Carrollton 2nds 12 yrs		...	114
Carrollton 13 yrs		...	114
Carrollton 14 yrs		...	114
N. O. Waterworks Co. 1st mort		...	115
N. O. Brewing Ass'n bonds		95	100
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		...	...
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		...	...
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		...	...
La. Elect. Light Co. 1st mort		...	...
La. Elect. Light Co. 2d mort		...	...
Cherokee mort. Bonds		...	...
Elyton Land Company bonds		...	...
Edison Bonds		...	...
Levee S. Cotton Press mort		...	...
Cotton Exchange 1st mort		...	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		...	...
State Warrants, ordinary, 1885		...	...
State Warrants, ordinary, 1886		...	...
Police certificates		...	...
School certificates		...	...
City scrip, old		...	...
City scrip, new		...	...
Jan. int. cert. on State consols		...	...
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		...	...
Unpaid State coupons No 12		...	...
Unpaid State coup. prior to No 12		...	...
State school warrants		...	...
Preferred Mexican		...	...

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 900 balles et 100 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	6 1/16	nom	6 1/16	nom
Ordinary	6 9/16	"	6 9/16	"
Good Ordinary	7 1/16	"	7 1/16	"
Low Middling	7⅝		7⅝	
Middling	7⅞		7⅞	
Good Middling	8⅛		8⅛	
Middling Fair	8⅝		8⅝	
Fair	9⅝	nom	9⅝	nom

FUTURS.

Inactifs.
Janvier 7,99 à 8.00, février 8,07 à 8.09; mars 8,15 à 8,17; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,44 à 7,45; septembre 7,54 à 7,55; octobre 7,64 à 7,65; novembre 7.74 à 7,75; décembre 7,84 à 7,85.
Les ventes comprennent 8,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅛; à Mobile 7½; à Savannah 7⅛; à Charleston à 7⅛; à Wilmington à 7½; à Norfolk 7⅝; à Baltimore 8⅛; à Boston 8 1|16; à Philadelphie 8⅜; à Memphis 7⅝; à Augusta 7 11|16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Gulf 8¼

FUTURS.

Calmes.
Janvier 8,29 à 8,30; février 8,38 à 8,39; mars 8,47 à 8,48; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,83 à 7,84; septembre 7,88 à 7,89; octobre 7,99 à 8,00; novembre 8,09 à 8,10; décembre 8,20 à 8.21.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,586,627 balles; même temps l'année dernière, 2,480,626 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,021,366 balles; même temps l'année dernière, 7,076,752 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,312,349 balles; même temps l'année dernière, 2,133,982 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,294,768 balles; même temps l'année dernière, 5,786,104 balles.
STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 59,885 balles; même temps l'année dernière, 53,988 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 284,667 balles; même temps, l'année dernière, 443,650 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—4½ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—57½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 55½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 52½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c. plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Prime ... —@—
Fully Fair ... —@—
Good fair ... —@—
Fair ... —@—
Good common ... 3⅜@ 3½
Common ... —@—
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... —@—
Choice white ... —@—
Off white ... 4¾@ —
Gray off white ... —@—
Fancy yellow ... —@—
Choice yellow ... —@—
Prime yellow ... 4 5|16@4⅜
Off yellow ... —@—
Seconds ... 3 1|16@4 3|16
Retailing Grades ... —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... Nominal
Fair ... Nominal
Good common ... Nominal
Common ... Nominal
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Calme.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... —@—
Fair ... —@—
Good common ... 7@ —
Common ... 5½@ 6
Inferior ... 5½@ 6

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Calme.
Head ... 2¾@4¼
Good ... 2¾@3
Fair ... 2¼@2¾
Ordinary ... 2 @2½
Common ... 1⅝@1¾
No 2 ... 1⅝@2
RIZ BRUT—Calme
Cotes du riz brut: $1 00 à 2 10.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 50 à 3 55; extra fancy $3 20 à 3 25; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 25.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 53 pour le blanc, 50 à 51 pour le mêlé et — à 51 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 — à 40; Red Rust Proof Oats — à —.
SON—75 à 80c.
FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $18 00 à 18 50.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$17 75 à 18 00.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 8 à 8¼; short rib sides 8⅞ à 9; long clear sides 8⅞ à 9; short clear sides 8⅞ à 9.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 10⅛ à 10⅞; long clear sides 10⅛ à 10⅞; short clear sides 10⅛ à 10⅞.
GRAISSE—En tierçons, refined, 7½ à 7⅝; prime steam 10¾ à 11.
JAMBON—12½ à 14.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 19¾; good 19½; fair 19⅛; ordinary 16⅞; common 15½c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 19¾; good 19½; fair 19; low fair 18¼.
BEURRE—Western Creamery—Extra 22 à 23c.; extra firsts 20 à —c.; firsts 19 à —c.; Western Dairy — Extra 18 à 19; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à —. Jobbing au peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12; twins, full cream, 10¼; Young America's, full cream, 10¾ à —; singles 10½ à —. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 per short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 35c.; refined jobbing 37c.
TOILE D'EMBALLAGE - Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4¾c. Western —2¼-pound 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4¾c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, nominales par baril; séchées, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50 Pêches 50c à $1 00 par boîte de 1|3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Melons d'eau $5 00 à 10 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c à $1. Limons, par boîte, $4 00 à 5 00. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 8 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb 12 à 14c. Raisins par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—$1 50 à 2 35.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
YAMS—$2 50 à 2 75.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—$3 50 à 3 75.
AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $3 25 à 3 50 par crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $6 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 3⅝ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3¼.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $3 75 à 4 25 la douzaine; poulets $1 25 à 2 75; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $2 75 à 3 00, poulets $1 00 à 1 75; canards $2 50 à 3 00; oies nominales, dindes $3 00 à 3 25.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10 à 10¾; ceux de la Louisiane 9 à 11.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 20c. la livre.
LAINE—Burry 8 à 11c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12 à 12½c.; clear lake 14c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c.; No 2 2c, dry flint 5½; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 3¼c.; noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E 90c.; F $—; G $1 00; H $1 15; I $1 50; K $2 25; M $2 50; N $3 35 à 3 50; W G $3 60 à 3 75; W W $3 85 à 4 00. Essence de térébenthine 24½. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre —; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 40c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon ... $—@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon ... 1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon ... 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon ... 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon ... —@ 5 25
1878 ... —@ 6 00
1875 ... —@ 6 25
1870 ... —@ 7 00
1865 ... —@ 7 50
1860 ... —@ 8 50
1848 ... —@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882 ... —@ 6 00
1870 ... —@ 7 50
1864 ... —@ 9 50
1848 ... —@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880 ... —@ 5 50
1878 ... —@ 6 50
1868 ... —@ 7 50
1850 ... —@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon ... —@ 1 30
Ouest ... 1 16@ 1 18
Bourbon ... 1 40@ 3 50
Seigle ... 1 50@ 3 50
Bosses, importé ... 4 50@ 5 50
Irlande, importé ... 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon ... —@ 2 00
Duffy's malt whisky, par caisse ... —@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon ... 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon ... 3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon ... 3 55@ 3 75
Holland, par caisse ... 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse ... —@ 6 00
St-Julien, la caisse ... —@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ... —@ 6 50
Margaux, la caisse ... —@ 7 00
Château Dillon, la caisse ... —@ 7 50
Château Duplessy, la caisse ... —@ 10 00
Pontet Canet, la caisse ... —@ 10 00
Larose, la caisse ... —@ 14 00
Léoville, la caisse ... —@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse ... —@ 24 00
Château Lafitte, la caisse ... —@ 28 00
California Claret, le gallon ... 35@ 75
California Zinfandel, le gallon ... 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique ... 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Richebon, la barrique ... —@ 95 00
Blanquefort, la barrique ... —@105 00
St-Clément, 1887, la barrique ... —@125 00
Château Dillon, la barrique ... —@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique ... 65 00@ 75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique ... 90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon ... 48@ 90
Ordinaire, la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse ... —@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse ... —@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ... —@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse ... —@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ... —@ 11 [illegible]
Imp. Chât. Sudeuveant, la caisse ... —@ 15 [illegible]
Imp. Château Rousseo, la caisse ... —@ [illegible]
Importé Château Latour Blanche, la caisse ... [illegible]
Importé Chât. Yquem, la caisse ... 20 00@ [illegible]
Importé de famille, la barrique ... 65 00@ [illegible]
Importé fin, la barrique ... 100 00@200 0[illegible]
Pints $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse ... 3 25@ [illegible]
Madère, la caisse ... 4 25@ [illegible]
Madère, Cette, le gallon ... 1 00@ 1 [illegible]
Madère, genuine line, le gallon ... 3 50@ [illegible]
Muscat, la caisse ... 12 00@ [illegible]
Sherry, Cette, le gallon ... 1 00@ 1 [illegible]
Sherry, genuine Xérès, le gallon ... 1 50@ [illegible]
Sherry, la caisse ... 20 00@ [illegible]
Très vieux porto, la caisse ... 6 00@ [illegible]
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine ... —@ [illegible]
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ... —@ 27 [illegible]
Extra Dry ... —@ 31 [illegible]
Delbeck & Co.'s extra dry carte ... —@ [illegible]
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... —@ [illegible]
D. B. Pol & Co.'s quarts ... —@ 28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ... —@ 32 50
Perrier-Jouet—Spécial, quarts ... —@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts ... —@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts ... —@ 30 50
Bouche, Sec, quarts ... —@ 29 50
Bouche Riche, quarts ... —@ 30 50
Pomery Sec ... —@ 32 00
Veuve Clicquot ... —@ 32 75
Louis Roederer, quarts ... —@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts ... 29 50@ —
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints ... 31 50@ —
Ale et Porter—
Bass Bros, la douzaine ... —@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine ... —@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz ... $6 75@ 7 00
Crescent, par douz ... 5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr ... 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun ... 5 50@18 00
Trace chains, la paire ... 25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre ... 5¼@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0@5, par douz ... 2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz ... 2 50@ 6 00
Lyndon B. C. No 4-0@3, par douz ... 3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz ... 3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun ... 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac ... 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun ... 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha ... 1 25
Brent La Dow cultivator, chacun ... 40 00
Universal cultivator, chacun ... 24 00
Columbia cultivator, chacun ... 30 00
Brown riding cultivator, chacun ... 30 00
Brown walking cultivator, chacun ... 25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3 ... 17 50@26 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth ... 7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun ... 3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun ... 2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac ... 3 75
Deere's stalk cutter, No 1 ... 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 ... 37 25
La Dow disc harrows ... 28 00
Deere disc harrows, No 1 ... 30 00
Deere disc harrows, No 4 ... 39 00
Hollow ware, skillets and lids ... 2¾
Anvils ... 10@ 13
Bar iron, basis, per cwt ... 1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg ... 1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg ... 2 00
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 25 per cent
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 25 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun ... 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun ... 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun ... 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun ... 8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8 X pony x pts., chacun ... 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net ... 10 50@ —
Roller, for same, net ... 1 00@ —
Georgia stocks, single ... 75
Georgia stocks double ... 1 75
Farmers' pot double stocks ... 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base ... 8
Rope, manila, ½-inch and over, base ... 9
Rope, cotton, 5-16 and ¾-inch, base ... 11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt ... —@ 3 00
Drop shot, tower, per bag ... 1 50
Buck shot, per bag ... 1 75
Dupont powder, small lots ... 3 50
Cane knives, par douz ... 4 75
Wheel barrows, par douz ... 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun ... 5 50@ 6 00
Allen's c. s. meal distributor ... 60 00@ —
Clarke's c. s. meal distributor ... 65 00@ —
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo ... 10@ 15
Scantling No 1 ... 12 00@ —
No 2 ... 10 00@ —
1x12 boards, clear ... 14 00@ —
1x12 log through ... 12 00@ —
1x12 merchantable ... 10 00@ —
1x12 ... 8 00@ —
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 ... 15 00@ —
Ceiling, stock, 1in ... 7 00@ —
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear ... 25 00@ —
1¼x4¼ and 5¼, clear face ... 18 00@ —
Weather boards, No 1 ... 18 00@14 00
Ceiling clear face ... 15 00@16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime ... 20 00@22 50
Merchantable ... 15 00@16 00
Box ... 10 00@12 00
Mahogany timber per ten ... 50 00@65 00
S. cedar timber, per ton ... 50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 ... 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split ... 1 50@ 2 50
Laths, per 1000 ... 1 75@ 2 50
Alabama lime ... 90@ 1 00
Cement, domestic ... 1 50@ 1 75
Cement, imported ... 2 40@ 3 00
Slate ... 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R. ... 9 50@10 00
Brick, paving ... 11 00@12 00
Brick, ordinary ... 7 50@ 8 00
Sand ... 20@ 25
Shells, small ... —@ 35
Plaster, calcined ... 1 85@ —
Fire brick, American, per 1000 ... 25 00@ —
Fire brick, English, per 1000 ... 27 50@ —
Shells, large ... 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel ... 1 65@ —
Lake fire clay ... 50@ —
Sewer pipe, per foot ... 15@ 20
Chimney flue linings, per foot ... 15@ 20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gros ... 3 @ 3½
Common to fair ... 2½@ 3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre ... 2½@ 3
Vaches communes et vieilles, par tête ... $9 00 @12 00
Veaux—1re qualité, par tête ... 7 00 @ 9 00
2me qualité ... 5 00 @ 7 00
Veaux de choix ... 5 00 @ 7 00
Communs ... 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gros ... 6½@ 7
Fair Ouachita ... 4 @ 5
Moutons—Choice, par tête ... 2 00 @ 3 00
Fair, par tête ... 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête ... 30 00 @40 00
2me qualité par tête ... 20 00 @30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs ... $ 80@125
Bons chevaux de trait ... 125@150
Chevaux de selle et de voiture ... 225@400
Mulets pour habitations sucrières ... 160@180
Mulets, qualité moyenne ... 140@160
Mulets pour coton ... 100@125
Mulets communs ... 40@ 75
Bons mulets de ville ... 225@250

A Louer.
La magnifique Résidence Blanc et les grands terrains admirablement disposés, faisant face au Bayou St-Jean et à la rue Esplanade. La propriété vient d'être réparée et mise en parfait état et est actuellement une des plus belles résidences de la ville.
S'adresser à GEO. DENÈGRE, 33 rue Carondelet.
30juil—30—2 6 août

FEUILLETON.

No 69 — Commencé le 11 mai.

CENDRILLON

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

ÉMILE RICHEBOURG.

QUATRIÈME PARTIE.

L'ARC-EN-CIEL.

X

L'ŒUVRE COMMENCE.

(Suite.)

—Les fournisseurs de la ville ne viennent ici qu'avec répugnance.
—Eh bien, on ira faire ses provisions soi-même.
—La propriétaire du Petit-Castel, une vieille femme, le laisse dans l'abandon; elle n'y vient jamais.
—Comme cela, elle ne nous dérangera pas; plus nous serons isolées, mieux cela vaudra; car ce que je redoute le plus, ce sont les gens curieux. Mais parlons de notre affaire: tu vas te mettre en campagne, il faut que demain tu sois à Mauvert. T'es-tu bien préparé à jouer ton rôle?
—Oui.
—Tu n'as rien oublié de ce qui a été convenu entre nous?
—Tu me l'as répété assez de fois.
—C'est que rien ne doit être laissé au hasard.
—Ton humble servante, Gaston, fera tout ce qui dépendra d'elle pour être digne toi.
—J'y compte.
—Mais, de ton côté, si tu manquais à une seule des promesses que tu m'as faites....
—Eh bien?
—Je me vengerais!
De Melville fronça les sourcils, et une lueur sombre s'alluma dans son regard. Mais il avait encore besoin de sa complice. Il contint sa colère, prête à éclater sous le coup d'une menace qu'il savait sérieuse, et se mit à rire. Puis, haussant les épaules, son tic habituel avec sa compagne, il lui dit en la regardant fixement:
—Tu sais bien que nous sommes à jamais liés l'un à l'autre.
—Une infamie de plus resserrera encore nos liens, répliqua-t-elle d'une voix creuse.
Après un silence, elle ajouta:
—J'ai des craintes, mais je t'obéis aveuglement; je suis à toi, je suis ta chose; quoi qu'il puisse arriver, Gaston, je ne t'abandonnerai point, pas plus que tu ne peux m'abandonner; je te suivrais en prison, même sur l'échafaud.
De Melville se remit à rire, mais convulsivement, cette fois, pendant qu'un frisson courait dans ses membres.

* *

La voiture-omnibus qui prend les voyageurs à la station de Montbard et les conduit à destination, s'arrêta, à midi sonnant, devant la porte de l'unique auberge de Mauvert, qui avait pour enseigne une plaque de tôle carrée, arrondie aux angles, suspendue et une tringle de fer, formant potence, et sur laquelle un barbouilleur du pays avait dessiné, Dieu sait comme, et peint un cheval blanc, lancé au galop, la longue crinière au vent: une grossière imitation du coursier de Mazeppa.
Sur la plaque on lisait:
"Au cheval fougueux."
C'était surtout à cette légende de l'enseigne que l'on reconnaissait un cheval dans l'animal blanc.
Une femme vêtue de noir, au maintien modeste et au visage austère comme son costume, descendit de l'omnibus pendant que le conducteur tirait de dessous la bâche une valise peu lourde, qu'il tendit ensuite au garçon de l'auberge accouru pour le recevoir.
Outre cette valise, la voyageuse avait encore à la main un sac de voyage.
Le costume noir de cette femme était complété par une coiffure moitié chapeau, moitié bonnet avec ruche de tulle sur le devant, comme en portent certaines religieuses. Cette coiffe, quelque peu surannée, pour ne pas dire ridicule, emboîtait la tête tout entière, s'abaissait sur le front, qu'elle cachait à moitié, et ne laissait voir de la chevelure que deux maigres mèches qui s'en échappaient et venaient, on ne sait trop pourquoi, flotter sur les tempes. Cela n'empêchait point la dame d'avoir un air de bonne rentière tout à fait respectable.
Mme Guillaume, la maîtresse de l'auberge, grosse femme joufflue, haute en couleur, souriant toujours afin de montrer ses dents blanches, mais gênée dans ses mouvements par un embonpoint tournant à l'obésité, s'empressa de sortir de la maison et de s'avancer vers la voyageuse, les mains appuyées sur son ventre.
—Madame s'arrête sans doute pour dîner? dit elle.
—Je dînerai, certainement, répondit la voyageuse; mais l'on m'a dit que je trouverais une chambre convenable dans votre maison.
—On ne vous a pas trompée; nous avons trois chambres de voyageurs, vous choisirez celle qui vous plaira le mieux.
En échangeant ces paroles, les deux femmes étaient entrées dans la salle de l'auberge où, à une table, trois hommes déjeunaient.
—Alors, madame, reprit l'aubergiste, vous passerez ici le reste de la journée et la nuit?
—Je pense, madame, répondit la voyageuse, demeurer chez vous huit jours, quinze jours, plus peut être, je ne saurais dire au juste.
—Oh! mais, aussi longtemps que vous voudrez, et vous serez bien soignée, je m'en flatte; vous verrez.
—Je suis de Dijon, je m'appelle Mme Berneret. Hélas! je suis veuve, j'ai perdu mon mari il y a cinq ans; mais j'ai un fils, un bon fils, qui a pris la suite des affaires de son père; monsieur Berneret, mon cher défunt, était négociant en vins des grands crus de Bourgogne et il avait une nombreuse et riche clientèle, que mon fils a conservée. Il la visite en ce moment, et je viens l'attendre à Mauvert où il doit me rejoindre aussitôt qu'il le pourra.
La grosse femme, qui ne demandait pas à savoir tout cela, s'inclina avec déférence; puis de sa voix engageante:
—Si madame veut s'asseoir à cette table, je vais la servir moi-même.
—Non, répondit la voyageuse, en jetant un regard de défiance sur les trois hommes attablés, je n'aime pas à me trouver avec tout le monde; si vous le voulez bien, je prendrai mes repas dans ma chambre.
—Nous sommes ici au service des voyageurs, dit vivement l'aubergiste, et toujours prêts à faire ce qu'ils demandent.
Elle appela une jeune servante occupée à coudre dans un coin de la salle.
—Victorine, lui dit-elle, tu vas accompagner madame et tu feras voir les chambres; allons, prends ce sac et cette valise; quand madame aura pris sa chambre, tu lui mettras son couvert et lui demanderas ce qu'elle désire manger, de ce que nous avons ici, bien entendu. A partir de ce moment, tu es entièrement au service de madame.
—Et si je suis contente de vous, ma fille, je vous récompenserai, ajouta la voyageuse d'une voix doucereuse.
La chambre qu'elle choisit n'était ni la plus grande ni la mieux décorée; mais de la fenêtre qui ouvrait sur un verger, on avait une belle vue sur la campagne et le château de Mondragef, que l'on découvrait, à gauche, à travers les arbres lui faisant une ceinture de verdure.
Victorine était bavarde, comme le sont généralement toutes les filles d'auberge, et en même temps naïve et bonasse. La voyageuse la fit jaser, sans avoir l'air de faire attention à tout ce qu'elle disait; mais, adroitement, elle se faisait donner tous les renseignements qui lui étaient nécessaires.
Ce jour là, elle resta dans sa chambre.
Maintenant qu'elle était sur les lieux où allait s'engager l'action, elle achevait de se préparer au rôle qu'elle avait à jouer.
Le lendemain, qui était un jeudi, elle se leva de bonne heure, descendit dans la salle et dit à Mme Guillaume, qui lui demandait si elle avait bien dormi, si elle était contente de son lit:
—Oui, je suis très bien. A quelle heure M. le curé dit-il sa messe?
—Ah! vous voulez aller à l'église?
—Oui, entendre la sainte messe; c'est un de mes devoirs religieux de tous les jours auquel je ne manque jamais; je prie pour les chères âmes du Purgatoire et je m'ouvre autant que je peux le chemin du Paradis.
Et elle laissait voir le livre d'heures qu'elle avait sous son bras.
—M. le curé dit tous les jours sa messe à sept heures répondit l'aubergiste; du reste, vous entendez? voilà la cloche qui sonne.
—Oui, j'entends; après la messe, je ferai une promenade, c'est une de mes habitudes; je commencerai à visiter Mauvert et ses environs, qui, d'après ce que j'en ai vu de ma fenêtre, doivent être ravissants.
—C'est vrai, nous avons par ici de jolis endroits.
—Je rentrerai à onze heures pour déjeuner; ensuite j'irai dans le village, faire quelques aumônes à de pauvres gens que je vous prierai de m'indiquer, ma bonne madame Guillaume. Je ne suis pas riche, riche; mais j'ai dix francs à donner chaque jour à des malheureux. C'est un vœux que j'ai fait à la Sainte-Vierge, le jour où j'ai conduit mon cher mari au cimetière, ajouta-t-elle avec des larmes dans la voix.
L'aubergiste, émue écrasa deux larmes sous ses paupières. Et quand la dame si pieuse et si généreuse se fut éloignée:
—Voilà une bien honnête personne, dit elle à une voisine qui se trouvait avec elle et avait aussi entendu les paroles de la veuve.
—Oui, vraiment, et il faudrait qu'il y en eût beaucoup comme elle; c'est tout à fait édifiant, ma chère madame Guillaume, et c'est une bénédiction pour Mauvert que cette pieuse dame y vienne passer quelques jours.
Ces paroles allaient être répétées et bientôt courir tout le village.
Sans beaucoup de peine, la compagne de Gaston de Melville chargeait les autres de lui faire une réputation de sainteté. De fait, elle était si bien entrée dans la peau de son personnage, qu'on pouvait la prendre pour une femme confite en dévotion et qu'on lui aurait donné le bon Dieu sans confession.
Elle assista à la messe, comme elle devait le faire tous les jours, et, pendant l'office elle garda une attitude si recueillie, la tête inclinée, les mains jointes, paraissant absorbée dans ses prières, que le curé la remarqua, et que, à la sortie de l'église les vieilles dévotes du village, édifiées par sa grande piété, la saluèrent respectueusement.
On l'avait vue glisser une pièce de monnaie dans le tronc des pauvres. On la vit, dans la rue, se baisser plusieurs fois pour embrasser des enfants qui se rendaient à l'école, et l'on remarquait qu'elle embrassait de préférence ceux qui étaient pauvrement vêtus....
—Elle aime les enfants, disait-on; elle est l'amie des pauvres.
Elle traversa le village, passa devant la maison des Royer, dont la porte était ouverte, plongea son regard à l'intérieur et vit la jeune femme allaitant son dernier né. Elle aurait pu entrer, mais elle ne tenait pas à faire là sa première visite. Elle alla jusqu'au petit bois, qui était désert, remarqua l'épaisseur des taillis; puis, tranquillement, contente d'avoir bien commencé sa journée, elle acheva sa promenade au bord de la Plise et rentra à l'auberge à l'heure qu'elle avait indiquée.
Elle déjeuna, causa avec Victorine, qui lui apprit ce que déjà on disait d'elle à Mauvert, et sortit de nouveau à deux heures, après que Mme Guillaume lui eut désigné les personnes à qui elle pouvait s'intéresser. Elle en avait fait une liste, en tête de laquelle se trouvait la famille Royer. Elle alla chez d'autres,—cela entrait dans son plan,—remettant au lendemain sa visite à Clémence.
Elle distribua, non pas dix, mais vingt [illegible] qui y était habituée, toutes sortes de bénédictions. Elle était la Providence, un bon ange du bon Dieu.
Elle eut l'audace de faire une visite au curé, à qui elle remit cinquante francs pour ses bonnes œuvres.
Le premier acte de la comédie était joué avec réussite complète.
La comédie devait servir de prologue au drame.

XI

LA DAME CHARITABLE.

A Mauvert, tout le monde parlait de la pieuse et charitable Dijonnaise. Sa présence dans la commune prenait l'importance d'un événement.
Plusieurs personnes l'avaient vue entrer à la cure et en sortir, reconduite par le bon vieux prêtre qui, avant de la quitter, lui avait serré les deux mains.
Après cela, qui donc n'aurait pas eu la plus entière confiance en cette brave femme, qui embrassait les enfants dans la rue, leur distribuait des dragées et autres friandises et rendait visite aux pauvres gens pour causer avec eux, les consoler, s'informer de leurs besoins et leur remettre un peu d'argent, comme elle avait fait chez la vieille Ursule Parnot à qui elle avait donné une pièce de cinq francs.
—Je ne peux faire que cela pour vous aujourd'hui mais je reviendrai vous voir.
Grâce aux indiscrétions de l'aubergiste et de sa voisine et amie, on savait qui était cette femme à l'air si modeste et si réservé dans son costume noir, qu'on l'aurait prise volontiers pour une religieuse chargée de quelque mission pieuse par son couvent.
—Elle est de Dijon, disaient les mieux instruits à ceux qui ne savaient pas encore qui était la dame dont la présence dans la commune faisait sensation; elle est veuve, son mari était un gros négociant en vins de Bourgogne; elle a un fils, qui a pris la suite des affaires de son père. Elle est ici, paraît-il, pour une quinzaine de jours. Les pauvres gens de Mauvert ne s'en plaindront pas; elle est bien riche [illegible] dix francs à donner chaque jour aux malheureux. C'est un [illegible] ça fait une somme, et pour être aussi charitable, vous comprenez, il faut avoir une belle fortune.
Voilà ce qu'on disait de la fausse Mme Berneret, dès le deuxième jour de son arrivée à Mauvert, et mal eût été venu celui ou celle qui aurait manifesté à son égard quelque défiance. D'ailleurs, que pouvait-on soupçonner? Elle ne se cachait pas cette femme; son séjour à Mauvert était expliqué, il n'y avait rien de mystérieux dans son existence.
Quand elle sortit de l'auberge du "Cheval fougueux," pour rendre comme la veille visite aux pauvres, des femmes, devant leurs maisons, se faisaient des signes. Ces mots se répétaient:
—La voilà, c'est elle.
On la saluait comme le curé sous sa chape dorée, un jour de procession dans les rues. Pour un peu, les vieilles femmes se seraient agenouillées devant elle pour baiser le bas de sa robe, ainsi qu'une sainte relique.
Elle voyait, entendait, répondait aux saluts par des mouvements de tête gracieux et continuait son chemin dans une attitude recueillie, ayant l'air de marmotter une prière.
Elle entra dans deux maisons, mais n'y resta que quelques instants, juste le temps de faire ses aumônes, pour être fidèle à son programme; puis elle s'engagea dans une petite rue à l'extrémité de laquelle se trouvait la chaumière habitée par la famille Royer.
A quelques pas de la porte, deux marmots barbouillés de confiture se roulaient dans la poussière, au soleil.
—Oh! les jolis bébés! s'écria Armande.
Elle se baissa, aida les petits à se mettre sur leurs jambes, les entoura de ses bras et, malgré leur malpropreté, mit sur chaque joues deux gros baisers.
Clémence s'était avancée sur le pas de la porte.
—Oh! madame, fit-elle, si je leur avais seulement lavé la figure.
—Laissez donc, est-ce que je ne sais pas ce que sont les enfants? Ils sont à vous, ces mignons?
—Oui, madame, et j'en ai quatre autres.
—Dieu bénit les nombreuses famil-[illegible]
—Ne voulez vous pas entrer chez nous un instant?
—Si, vraiment, et avec plaisir.
Elle entra et quand elle se fut assise, montrant la paralytique:
—Cette pauvre femme est une parente? demanda-t-elle.
—C'est ma mère, madame; elle est complètement paralysée depuis cinq ans.
—Elle est à plaindre et vous aussi; une mère infirme et six enfants!
—Que voulez-vous, madame, on fait comme on peut; nous ne sommes pas riches, bien sûr; mais mon mari travaille et moi aussi, un peu, et grâce à quelques personnes qui s'intéressent à nous et nous viennent en aide, nous arrivons tout de même à vivre.
—Difficilement.
—Du moment que le pain ne manque pas. Les pauvres gens doivent savoir se contenter de peu.
—C'est bien dit. Comment vous appelez-vous?
—Clémence Royer, madame.
—Mais on m'a parlé de vous; oui, on m'a dit que vous étiez tout à fait digne d'intérêt.
—Nous sommes d'honnêtes gens, on nous estime dans le pays. Vous êtes sans doute la bonne dame qui demeure chez Mme Guillaume, l'aubergiste, et qui doit rester quelques jours à Mauvert?
—Oui, je suis cette dame; mais comment savez-vous?....
—Mon Dieu, depuis hier, tout le monde parle de la charitable madame Berneret de Dijon.
—Ah! Et que dit on de moi!
—Tout le bien que l'on en pense, madame.
Et Clémence se mit à répéter ce qu'elle avait entendu raconter concernant la pieuse et charitable veuve. C'était un éloge complet mêlé d'admiration.
Armande avait hypocritement baissé la tête et disait d'une voix émue:
—Oh! je vous en prie, assez, vous me rendez toute confuse; je fais ce que je dois; il faut, autant qu'on le peut, venir en aide aux autres. Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

A continuer.